

POUR COMPRENDRE VÉGÈCE

par Yvonne POULLE-DRIEUX

Archiviste paléographe, 6 rue Lemaignan, 75 014 Paris.

Adel : aihs@enc.sorbonne.fr Communication présentée le 18 octobre 2008.

Sommaire : Les deux traités vétérinaires de Végèce (V^e siècle), *Mulomedicina* et *Cura boum*, sont en cours de réédition pour la *Collection des Universités de France* par Marie-Thérèse Cam et l'auteur. L'établissement du texte et sa traduction présentent des difficultés inhérentes à sa tradition manuscrite. Quatre exemples choisis parmi celles-ci (*fistula pruriginaria*, *clavatum ferreum*, *filum laeisque* et *dentes cavatos*) montrent la nécessité d'une coopération pluridisciplinaire, surtout s'agissant d'histoire des sciences.

Mots Clés : Hippieatrie - Végèce - *Mulomedicina* - *Cura boum*.

Title: Understanding Vegetius

Contents: Both the *Mulomedicina* and the *Cura boum* written by Vegetius during the 5th century are in the process of being edited again by Marie-Thérèse Cam and the author for the *Collection des Universités de France*. Establishing as well as translating the text are particularly difficult due to its manuscript transmission. Four selected examples taken from the most complicated difficulties (*fistula pruriginaria*, *clavatum ferreum*, *filum laeisque* et *dentes cavatos*) demonstrate that a multidisciplinary approach is needed, particularly when dealing with the history of science.

Keywords: *Hippiatrica* - *Vegetius* - *Mulomedicina* - *Cura boum*.

Les écrits vétérinaires de Végèce sont actuellement l'objet d'un travail d'édition, auquel je collabore¹, en vue de lui consacrer une place dans la Collection des universités de France (CUF), dite collection Budé, qui a vocation à regrouper tous les textes latins de l'Antiquité classique. A la demande de la Société française d'histoire de la médecine et des sciences vétérinaires, nous allons essayer d'expliquer en quoi consiste notre travail. On dispose en effet déjà d'une édition de référence de la *Mulomedicina*, faite par

Erhard Lommatzsch, parue en 1903 dans la célèbre collection Teubner², qui a le même programme que la CUF, mais s'attache à le remplir depuis beaucoup plus longtemps ; l'édition de Lommatzsch comporte certes une introduction, mais pas de traduction, contrairement à l'usage de la collection Budé. D'autre part, dix manuscrits de ce traité ont été retrouvés depuis Lommatzsch³, qui remettent en cause l'établissement du texte lui-même. Dans ces conditions, il fallait reprendre le travail

2. LOMMATZSCH, 1903.

3. Le dernier en date retrouvé l'a été en 1990 par V. Ortoleva à Vérone (ORTOLEVA, 1996, p. 7-13).

1. Chartiste de formation, je suis en charge de la traduction, en étroite collaboration avec Mme M.-Th. Cam, professeur de lettres classiques à l'Université de Bretagne occidentale, qui établit le texte.

à la base. Cet article exposera la méthode suivie dans ce but, à partir de quatre exemples précis.

BIOGRAPHIE DE VÉGÈCE

La biographie même de Végèce s'est également enrichie de nouvelles données. Il est admis que cet auteur vivait au tout début du V^e siècle, à mon avis un peu plus tard, plutôt sous Valentinien III (425-455) que sous Théodose (379-395). Il vient en effet d'être démontré qu'un des ouvrages de Végèce, l'*Epitome rei militaris*, a été utilisé par le poète Mérobaude dans le Panégyrique d'Ætius, en 439⁴ : Végèce écrivit donc son ouvrage avant cette date. Comme il est admis que l'auteur de l'*Epitome* et celui de la *Mulomedicina* ne sont qu'un seul personnage⁵, on peut penser que Végèce, contemporain de Saint Augustin, écrivait à une époque de défense de la romanité menacée par l'arrivée massive des barbares, "personnifiés" par Attila arrêté aux Champs Catalauniques en 451. Végèce est lui-même un *vir illustris*⁶.

Outre l'*Epitome rei militaris* en quatre livres⁷, Végèce est l'auteur non pas d'un seul mais de deux traités de médecine vétérinaire. Il dit lui-même en effet, dans le prologue de ce que l'on considère habituellement comme le livre IV de la *Mulomedicina*, qu'il a interrompu son ouvrage pour écrire, à la demande de ses voisins, une *Cura boum*, qu'il a donc « publiée » avant la *Mulomedicina*⁸.

4. PLOTON-NICOLLET, 2006.

5. On trouve d'ailleurs des réminiscences militaires dans la *Mulomedicina*, comme l'emploi du mot *stagnatus*, blindé, pour caractériser l'état d'un cheval protégé par l'absorption chaque année de la potion diapente (I, 18).

6. ÖNNERFORS, 1991.

7. REEVE, 2004.

8. Vég. IV, prol. : *Mulomedicinae me commentarios ordinante civium atque amicorum frequens querela accepti operis continuationem suspendi... cum magnopere peterent publicandum si*

La *Cura boum* traite en 25 chapitres de sujets variés relatifs aux soins des bœufs, qui vont des prescriptions d'hygiène à la manière de construire un travail (appareil de contention), en passant par le *malleus*, les fièvres, la toux, l'enflure des genoux, la gale, la luxation cervicale, les blessures diverses, aux cornes en particulier, les maladies des yeux, etc.

Rappelons brièvement le contenu des trois livres de la *Mulomedicina*. En 64 chapitres, le livre I contient les généralités essentielles : tout ce qu'il faut savoir sur le *malleus*, les indications et contre-indications de la saignée et de la cautérisation, la description et les remèdes des affections courantes que sont les fièvres, les coliques et les maladies parasitaires, enfin la composition de potions indispensables à avoir sous la main. Le livre II donne en 149 chapitres, en allant de « la tête au pied », la description et les remèdes des différentes maladies qui peuvent survenir chez le cheval. Plus original, le livre III, en 27 chapitres, contient, en 1^{re} partie, des considérations anatomiques propres à Végèce : l'énumération des os, relevés sans doute sur des squelettes d'animaux morts, celle des régions du corps de l'animal, de ses « tendons », de ses veines (pour pratiquer les saignées) ; le moyen de connaître l'âge de l'animal par l'état de ses dents ; les origines géographiques des races de chevaux et les qualités afférentes à ces origines ; la 2^e partie constitue un

quid pro salute tam commodorum animalium scriptum reperiretur in libris. Cedens itaque faliliarium honestissimae voluntati ex diversis auctoribus enucleata collegi pedestrique sermone in libellum parvissimum contuli...(Tandis que je mettais en ordre mes commentaires sur l'hippiarie, le cours de l'ouvrage que j'avais entrepris fut interrompu par les plaintes répétées de mes concitoyens et de mes amis... ; ils me demandaient avec insistance de publier ce qu'on pourrait trouver écrit dans les livres pour la conservation d'animaux aussi utiles. C'est pourquoi cédant au très honorable désir de mes familiers, j'ai choisi des passages de différents auteurs et je les ai rassemblés dans un style prosaïque en un très petit opuscule...).

véritable réceptaire, avec la composition de fumigations, de vulnéraires, de la « poudre quadrigé », de la diapente utilisée encore au XVII^e siècle, etc.

Chaque livre est précédé d'un prologue, rédigé avec un soin tout rhétorique. Il faut signaler, au prologue du Livre I, l'énumération des sources où a puisé Végèce pour composer son ouvrage ;

ce sont quatre auteurs connus par ailleurs, dont deux sont, à son avis, valables, Columelle (I^{er} siècle) et Pelagonius (IV^e siècle), et deux sont médiocres, Chiron et Apsyrté, tous deux également du IV^e siècle ; ce dernier écrivait en grec, les trois autres en latin.

Cura morbi subcutanei. Cap. Lxij

Subcutaneus morbus cuius mors pestifera inter' coru' et uiscera comitat hac ro
ne' curandus e'. Fistula' clasgenaria' inter' armos eius et uentre' loco consueto ad
mensura' incisa cute' die' sereno, et si spacium e' luna minuent' inseres ut mos e'
per omis de uisceribus humor educitur, coloris aurei uel croci languoris tibi
corruptus, que' minus traxerit radice' herbis' titimalli eode' uulner' in tres septi
diebus, que' residuum unus educat est et aliud remediū radicali' qua' quida' consi
ligine' uocant, quida' pulmomicia' qua' molomedici frequentur utunt' in bet for' aianis
hac egritudine laborantis eatenus pones ut acuto cipreno citargies locu' post
modu' perforato corio radicali' inseras, que' ibide' sponte' sua tu' diu permanebit, usq'
cutis quatenus cito furie signata decidat in putredine' uersa in toto corpore' uil

Figure 1: Ms XVI^e siècle : *fistulam clasgenariam* se trouve à la 2^e ligne du texte ; à noter : les 2 m finaux sont représentés par un signe abrégatif au-dessus du m.

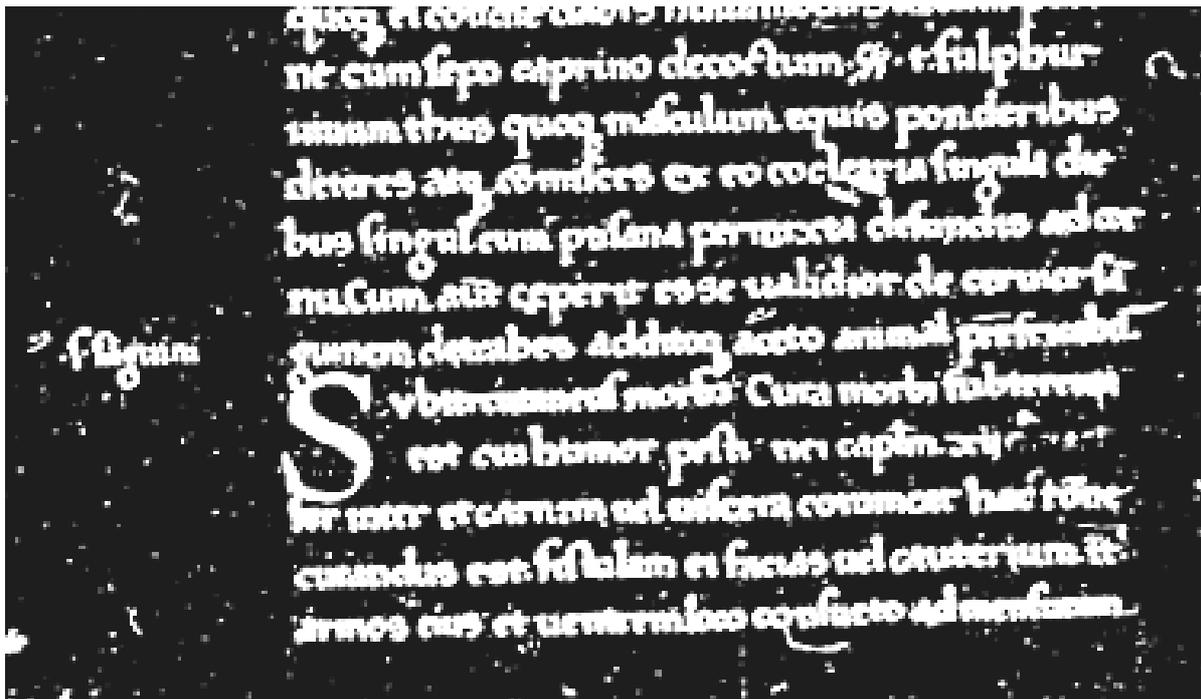


Figure 2: Ms XV^e siècle : *fistulam ei facias* est à l'avant dernière ligne ; il y a ici très peu d'abréviation.

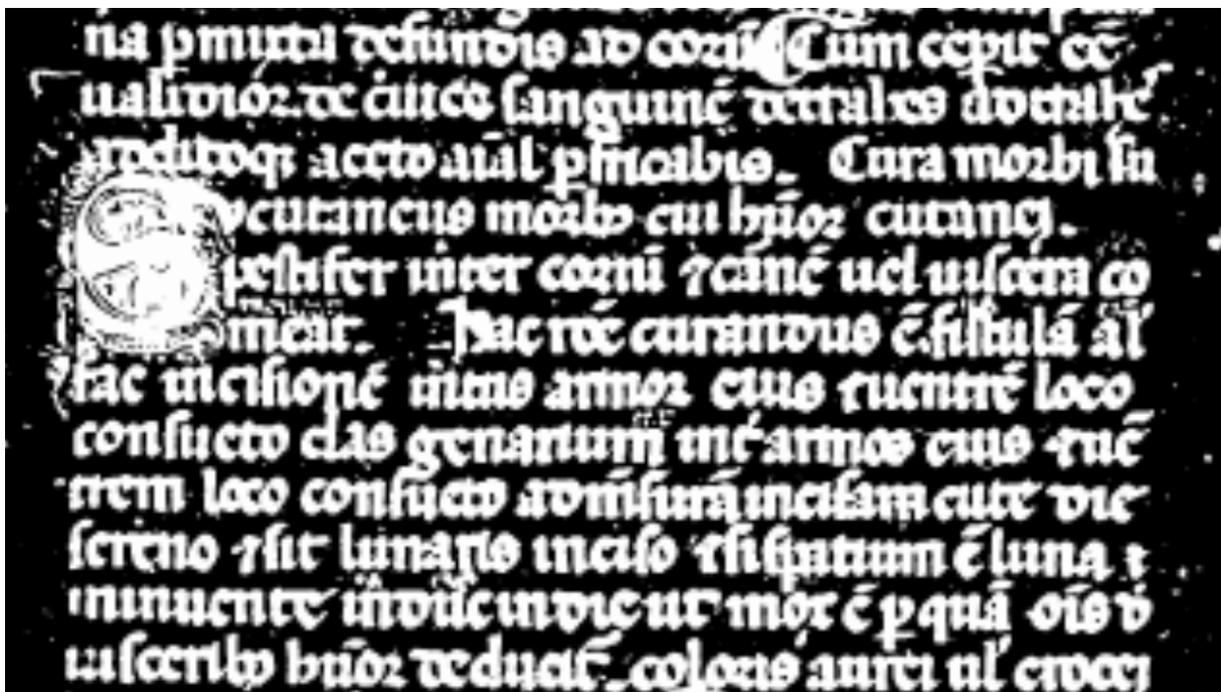


Figure 3: Ms XIV^e siècle : *fistulam* est à la fin de la 3^e ligne à partir de la lettrine et *clas genarium* est à la 5^e ligne

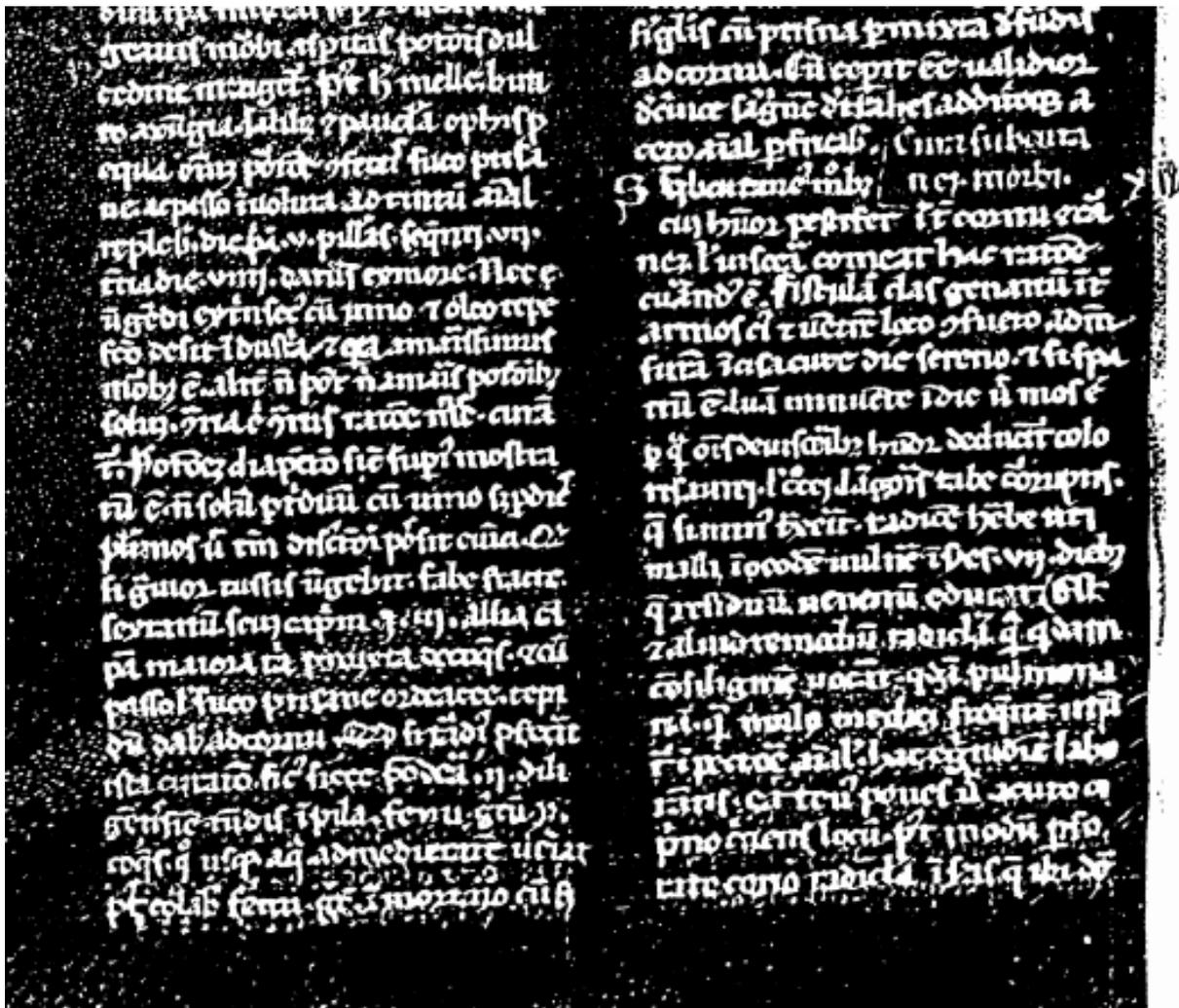


Figure 4: Ms XIII^e siècle : *fistulam clas genarium* est à la 4^e ligne à partir de la lettrine dans la colonne de droite. Les m finaux de *fistulam* et de *genariam* sont rendus par une abréviation.

LA TRANSMISSION DU TEXTE

Avant l'édition de Lommatzsch déjà citée, la *Mulomedicina* avait connu quatre éditions, soit, en remontant le temps, une édition par Schneider en 1797, une autre par Gesner en 1735, puis en 1574 par Sambucus et enfin par Faber en 1528. Ces éditions sont encore utiles dans la mesure où elles fournissent un témoignage de la tradition textuelle aujourd'hui perdu (c'est notamment le cas de l'édition princeps de 1528) et par la solution qu'elles ont apportée, ou n'ont pas apportée, aux problèmes que pose l'établissement du texte. Avant d'être traité par l'imprimerie,

le texte de Végèce circulait en manuscrits, dont 19 sont conservés aujourd'hui. Toujours en remontant le temps, il en existe 2 du XVI^e siècle, tous deux en écriture humanistique : celui de Vérone (figure 1) et celui de Leyde (incomplet), copié sur un manuscrit antérieur aujourd'hui perdu.

Les manuscrits des XIII^e, XIV^e et XV^e siècles (figures 2, 3 et 4) comportent soit une version abrégée soit une version longue de la *Mulomedicina*. Les deux plus anciens mss sont d'une part un morceau de déreliure du VIII^e-IX^e siècle conservé à Colmar, d'autre part un double

palimpseste⁹ en un quaternion¹⁰ mutilé conservé à Saint-Gall ; ce dernier ms est écrit en onciale, une écriture facile à lire mais où les mots sont attachés. On ne possède pas, naturellement, l'original du traité que Végèce a dicté à son secrétaire, et on n'a pas non plus de copies de cet original, écrites sans doute en semi-cursive, l'écriture sans solennité que pratiquaient les Romains au V^e siècle. Tous les témoins subsistants du texte sont des copies de copies, sans que nous connaissions le nombre d'intermédiaires.

La tradition textuelle de ces mss du Moyen Âge pose souvent des problèmes de lecture, banals certes pour des historiens de métier, mais qui n'en sont pas moins parfois réels : déchiffrement proprement dit d'écritures variées, résolution des abréviations (nombreuses surtout dans les mss universitaires), accidents survenus au cours de la copie (oublis de lettres, de mots ou de lignes) ou au long de l'histoire des mss (feuillet perdu ou déchiré, réécritures, corrections abusives...).

Tout ceci explique qu'on se trouve constamment en face de menus problèmes d'établissement du texte ou de leçons diverses, dites variantes, pour une même phrase. L'éditeur doit alors choisir, en fonction de critères très réfléchis, la meilleure variante possible, à moins que les variantes ne lui suggèrent ce qui s'est produit à l'occasion de telle ou telle copie du texte, mais il doit pouvoir, chaque fois, expliquer son choix. Convaincu que l'auteur ne peut avoir écrit « d'ânerie » au regard de ce que l'on savait à l'époque ou de ce que l'on peut vérifier aujourd'hui,

9. Un palimpseste est un manuscrit qui porte plusieurs textes superposés : son premier texte a été gratté, plus ou moins soigneusement, afin de pouvoir récupérer le parchemin pour y inscrire un second texte ; si ce second texte a été à son tour gratté pour un troisième texte, nous avons un double palimpseste.

10. Un quaternion est un cahier constitué de quatre feuilles pliées en deux, ce qui fait huit feuillets (ou folios) soit seize pages.

l'éditeur doit retenir la leçon la plus compréhensible, mise simultanément à l'épreuve redoutable de la traduction : une traduction maladroite est souvent le signe d'un texte mal établi. On se trouve parfois en présence de phrases qui constituent de véritables énigmes. Tous les éditeurs s'y sont trouvés confrontés, mais il faut reconnaître que l'absence de traduction les a souvent dispensés de pousser très loin leurs investigations pour venir à bout de ces énigmes. Lommatzsch, qui a, lui aussi à son tour, rencontré nombre de ces « endroits désespérés », a eu l'honnêteté de les signaler par une petite croix dans son édition. Tout l'intérêt du travail d'un nouvel éditeur est alors de trouver la solution de ces énigmes et de quelques autres, ce qui représente beaucoup de temps et d'imagination. Voici quelques exemples des énigmes que nous pose le texte de Végèce, avec la solution que nous envisageons et la démarche qui nous y a conduites. Je partirai chaque fois du texte de Lommatzsch, en notant en gras ce qui ne va pas, et en reproduisant notamment la ponctuation qu'il en propose, et que je n'hésite pas, éventuellement, à contester.

QUATRE EXEMPLES CHOISIS

*Fistula pruriginaria*¹¹

Le texte de Lommatzsch est le suivant : « *Subcutaneus morbus, cui humor pestifer inter corium et viscera commoratur, hac ratione curandus est. **Fistulam quinquenariam, inter armos ejus et ventrem loco consueto ad mensuram inciscute... indis, ut mos est, per quam omnis visceribus humor educitur, coloris aurei vel crocei...** » (I, 12, 1).*

Variantes :

fistulam plusgeneriam, S

fistulam clasgenariam, W

11. La solution de cette énigme a été publiée par Marie-Thérèse CAM, 2008.

fistulam clasgenarium, Ve

fistulam ... dasgenarium, F.

Traduction : « La “maladie” sous-cutanée, dont l’humeur pernicieuse est installée entre la peau et les viscères, doit être soignée de cette façon. Tu introduis, selon l’usage, **un tuyau de cinq pouces** entre les bras et le ventre de l’animal à l’endroit habituel, la peau ayant été incisée à la dimension, et par ce **tuyau** toute l’humeur, de couleur jaune d’or ou safran, est tirée hors des viscères. »

On est en présence de la morve sous-cutanée ou farcin et il est question ici de traiter les boutons farcineux d’où s’écoule un liquide jaunâtre et huileux. Lommatzsch, intervenant sur le texte à éditer qui faisait état de mots qui n’existent pas, a proposé d’introduire dans cette sorte d’abcès une *fistula quinquenaria*, c’est-à-dire un tuyau de 5 pouces (2,3 cm). Cela paraît impossible car un tel tuyau est beaucoup trop gros par rapport au but poursuivi. Lommatzsch avait pensé également à la *fistula centetalis*, qui est une sorte de trocart percé de petits trous, utilisée par Végèce également pour les tranchées et pour l’hydropisie (1.43, 3-4, et 2.89, 4) ; on pouvait imaginer aussi un clystère qui servirait non à injecter un remède mais à ponctionner ; mais le terme proposé à la place de *plusgenaria* est dans les deux cas trop éloigné des variantes à disposition.

On reste cependant toujours orienté sur une *fistula*, c’est-à-dire une tige creuse ; pourquoi ne serait-elle pas d’origine végétale ? Or, dans le même chapitre, Végèce conseille deux autres traitements qui utilisent, l’un, une racine d’euphorbe, l’autre une racine d’hellébore ; cette dernière plante est aussi appelée « herbe à séton » car elle remplit l’office d’un séton en irritant les chairs et en provoquant localement une suppuration

dérivée¹². C’est alors la notion d’irritation qui nous a conduites à la solution, *pruriginaria* = qui provoque la démangeaison, confortée par la leçon *plusgenaria* des mss S et W : on peut en effet reconstituer que *pruri* soit devenu *pluri* phonétiquement, puis *plusi* et *plus* par mauvaises lectures du group *ri* ; le terme *prurigo*, démangeaison, est employé pour la gale par Végèce ; *pruriginosus* désigne celui qui est atteint de démangeaison, et *pruriginarius* ce qui cause la démangeaison. La *fistula pruriginaria* est donc la tige creuse d’une plante irritante, sans doute le garou ou sain-bois, de la famille des daphnés.

*clavatum ferreum*¹³

Voici le texte tel qu’édité par Lommatzsch : « *Pedem, quem sanum habet, clavo ferreo, vel si defuerit, spartea calceabis, cui rotulam ligneam subicies et addita fasciola diligentissime colligabis, ut suppositura illa faciente partis illius, quae misera est, planam ungulam possit ponere.* » (II, 82, 2).

Variantes :

glauco ferreo, V, B, Fl BNC

clauco ferreo, L et Fl Laur

glanco ferreo, V

clavo ferreo, W.

Traduction : « Tu chausseras le pied sain **d’un clou en fer**, ou bien à défaut d’une semelle de sparte à laquelle tu fixeras par dessous une rondelle de bois que tu ajusteras très soigneusement en utilisant une bandelette pour que, la rondelle de bois faisant une surélévation, le

12. Voir PEUCH et TOUSSAINT, 1876-1877, t. I, p. 592-593 et 605.

13. Cette recherche fait l’objet d’un article sous presse : M.-Th. CAM et Y. POULLE-DRIEUX, 2007.

cheval puisse poser son pied à plat du côté où il souffre. »

Chausser le cheval d'un « clou de fer » relève d'un anachronisme flagrant ! Les différentes variantes ne sont d'aucun secours immédiat pour résoudre l'énigme, et il ne peut être question du fer à clous qui ne deviendra courant que cinq siècles plus tard.

Heureusement, Végèce propose cette fois encore, pour venir à bout du mal, un deuxième moyen thérapeutique : il convient, dit-il, de chausser le cheval d'une sandale de sparte (une fibre végétale banale), et de ficeler solidement une rondelle de bois au dessous pour provoquer une surélévation du pied sain. Ce n'est en fait qu'un pis-aller à cause du peu de solidité de la sparte ; le premier moyen, plus résistant, qui ne peut tout de même pas consister à faire marcher le cheval en lui ajustant un clou de fer sous le sabot, doit produire le même résultat de surélévation ; de quel objet peut-il s'agir ?

C'est l'archéologie qui nous a fourni la solution. Dans les musées il existe quantité d'objets métalliques qui ont été baptisées, au XIX^e siècle, du nom d'hipposandales ; ce sont des semelles de fer qu'on plaçait sous le sabot et qu'on ajustait à la jambe de l'animal avec des lanières passées dans des anneaux ou des boucles fixés à la semelle.

Or, si la plupart des hipposandales conservées ont une semelle plate, certaines comportent en dessous des têtes ou crampons forgés en même temps que l'hipposandale ou qui lui ont été fixés à la forge, analogues aux crampons des chaussures cloutées des fantassins ou des montagnards (figures 5 et 6). Et le mot qui accompagne *ferreo* doit être lu *clavato*, clouté, et non *clavo* ; et c'est *ferreum* le substantif, et le mot dérivé de *clavus* l'adjectif.



Figure 5 : Hipposandale cloutée vue de dessus (Musée de Besançon).



Figure 6 : Même hipposandale cloutée vue de dessous ; remarquer les quatre crampons placés en croix (Musée de Besançon).

La paléographie peut facilement expliquer le passage de *clavato* aux formes aberrantes des variantes. La confusion, à l'époque de Végèce, d'un *a* avec un *u*, puis au Moyen Âge la morphologie indifférenciée du *t* et du *c* livresques ont pu produire la forme *clauco*, corrigée en *glauco* par certains copistes qui essayaient de comprendre, et en *clavo* par Lommatzsch ! Notons au passage que Végèce nous donne ici le nom, *ferreum*, de

cet équipement, resté inconnu dans la littérature latine et par conséquent ignoré des dictionnaires, et que les archéologues du XIX^e siècle ont imaginé de désigner par hipposandale. Et on traduira : « on chaussera le pied sain d'une chaussure en fer dotée de clous ».

Ces hipposandales cloutées étaient employées pour empêcher le cheval de glisser dans la boue ou sur le verglas, et on visse encore de nos jours des crampons filetés sous les fers des chevaux d'attelage ou de cross. Végèce transformait ainsi un objet usuel en moyen thérapeutique¹⁴.

*filum laesisse*¹⁵

Une autre énigme se présente ainsi dans le texte de Lommatzsch : « *Sed si coxam eiecerit vel emoverit, quod a mulomedicis dicitur **filum laesisse**, certior faciliorque curatio rei inventa dicitur a barbaris* », soit « s'il a luxé son fémur, avec ou sans déplacement, ce que les vétérinaires appellent **avoir endommagé le fil**, les barbares ont inventé, dit-on, un traitement plus sûr et plus facile » (II, 82, 4).

Il n'y a là aucun problème de construction grammaticale de la phrase, ni de vocabulaire ; tout paraît simple, mais c'est la traduction qui soulève une difficulté : qu'est-ce que ce "fil" ? Le terme *filum* ne se trouve avec un emploi hippiatrice chez aucun autre auteur latin, et les traductions qu'ont données de ce passage les travaux de Robles ou d'Adams¹⁶ ne sont d'aucun secours.

14. R.E. WALKER (1972, p. 44, fig. C) a bien identifié l'usage vétérinaire de la *solea ferrea* mais sans le raccorder à ce qu'en dit Végèce.

15. Un article à ce sujet est en cours de publication (M.-Th. CAM, à paraître).

16. ROBLES GOMEZ, 1999, p.235 ; ADAMS, 1995, p.396-400.

Une première hypothèse a été avancée par Guilaine Viré¹⁷, qui suggère que *filum* aurait le sens de ligament et désignerait dans ce cas le ligament rond intra-articulaire de la hanche, qui se rompt en cas de luxation.

Si Apsyrté connaît, certes, le mécanisme de la luxation coxo-fémorale, qu'il juge d'ailleurs incurable et déconseille de soigner, il doit s'agir en fait, chez Végèce, d'une affection moins grave puisqu'il envisage comme possible le traitement selon une méthode empruntée aux barbares.

En outre, l'interprétation de *filum* par ligament rond est battue en brèche par un autre emploi du mot par Végèce en III, 3, 1 :

« *A mediis naribus per caput cervicem ac mediam spinam usque ad imum muscarium descendit **filum duplex** quod continet pedes xii* », soit :

« Du milieu des naseaux en passant par la tête, l'encolure et le milieu de l'échine jusqu'au départ de la queue descend **un fil double** qui contient xii pieds ».

Ce passage se situe dans le chapitre où sont énumérés les *nervi*, c'est-à-dire les "nerfs", tendons, ligaments et muscles confondus. Or le cheval n'a aucun muscle ou ligament qui corresponde à ce *filum* de 12 pieds, soit 3,55 m, allant de la tête à la queue ; d'ailleurs, dans ce passage, Végèce se place à l'extérieur de l'animal.

C'est l'adjectif *duplex* qui permet de trouver la bonne interprétation : *duplex* fait référence au "dos double" apprécié des cavaliers pour son confort et connu depuis Simon d'Athènes et chez tous les auteurs latins. *Filum* désigne donc le contour dessiné par les muscles. Dans le premier cas, celui de la luxation, c'est le contour du muscle fessier (figure7) ; dans le deuxième, il s'agit alors de la "ligne du

17. VIRÉ, 2007, p. 211-219 et p. 218.

dessus" d'après laquelle (figure 8) on juge de la beauté et des qualités du cheval.



Figure 7 : Noter le sillon du muscle fessier ou *filum*.



Figure 8 : Vu de profil, le cheval présente sa ligne de dessus ou *filum*

Dentes cavatos¹⁸

C'est dans le chapitre 5 du livre III, § 2 et 3, que Végèce traite de la détermination de l'âge du cheval par l'état de ses dents. Voici ce passage tel qu'établi par Lommatzsch : « *Pullis enim bimis et sex mensium medii dentes superiores cadunt, quos lactantes vocant. Cum autem quartum annum agere coeperint, deciduntibus qui canini appellantur alios supponunt ; deinde intra sextum annum molares cadunt ; sexto anno quos primo mutavit, exaequat ; septimo omnes explet aequaliter, et ex eo cavatos habere incipit dentes nec postea...* » ; ce qu'on peut traduire : « Lorsqu'il a 2 ans et 6 mois, les dents supérieures du milieu tombent et on les appelle dents de lait ; lorsqu'il entre dans sa 4^e année, il met d'autres [dents] à la place de celles que l'on appelle canines, qui tombent ; ensuite, au cours de la 6^e année, les molaires tombent ; à 6 ans, il met à niveau celles qu'il a changées en premier ; à 7 ans, il les remplit toutes également, et dès lors il commence à avoir

18. Les interprétations proposées ci-dessous vont faire l'objet d'un article en cours de préparation, sans doute dans les *Archives internationales d'histoire des sciences*.

des dents creuses, et après il n'est plus possible [de savoir son âge] ».

Ce texte comporte trois difficultés d'interprétation, soulignées en gras dans le texte latin.

La 1^{re} difficulté concerne les crochets (*canini*), il n'est pas possible d'admettre, comme l'a fait Corsetti pour Columelle¹⁹, que Végèce s'est trompé en affirmant qu'ils tombent (*decidentibus*) ; Végèce est un homme de cheval, qui sait certainement ce que savent tous les maquignons, à savoir que les crochets ne sont pas précédés par des dents de lait. En outre, il connaît parfaitement les différentes sortes de dents qu'il énumère en III, 1, 1 (« la bête de somme a donc... 40 dents, à savoir 24 molaires, 4 canines, 12 incisives »)²⁰. A la suite de Varron (116-27 av. J.-C.)²¹, les anciens d'ailleurs savent que « le cheval de 30 mois perd, dit-on, d'abord les dents du milieu, 2 en haut et autant en bas. Au début de leur 4^e année, ils perdent encore – et ils les perdent en même nombre – les dents les plus proches de celles qu'ils ont perdues, et celles qu'on appelle crochets commencent à pousser. Au début de la 5^e année, de la même façon, ils perdent encore une paire de dents. » Si l'on se tourne alors vers les sources de Végèce, on s'aperçoit que les textes de Columelle (50 apr. J.-C.), Pelagonius et

Chiron (IV^e s.) sont des sortes de condensés du texte de Varron sans vouloir peut-être lui faire perdre son sens : la chute des incisives n'est plus détaillée ; on a toujours la chute des pinces en premier (*medii dentes*), mais la pousse des mitoyennes (*proximos* chez Varron) et des coins (*amittere binos*) se réduit à un *adfert alios* (« il ajoute les autres »). Quant aux crochets, la formule est la même chez les trois auteurs : « *his qui canini appellantur dejectis* » ; Végèce la transforme en « *decidentibus his qui canini appellantur* ». La difficulté réside donc dans le sens à donner à *decidentibus* qui se substitue à *dejectis*. Ce dernier signifie bien « expulsés » et le texte de Columelle, repris tel quel par Pelagonius, est fautif pour ce qui est de la réalité anatomique. En revanche Végèce, qui s'est aperçu de l'erreur de sa source, la corrige en utilisant le participe présent, placé en tête de phrase, du verbe *decido* synonyme de *incido*, arriver, venir par coïncidence, de sorte que l'on comprend : « au moment où celles qu'on appelle canines surviennent par coïncidence, ils placent les autres [incisives] (*alios supponunt*) ».

Une 2^e difficulté réside dans le sens du verbe *exaequat* ; Végèce et ses trois sources ont un texte identique. *Exaequare* signifie aplanir. En effet, les Anciens, qui ne connaissaient pas le mécanisme de ce qu'on appelle aujourd'hui le rasement, constataient que les dents s'aplanissaient du fait, croyaient-ils, qu'elles se remplissaient, d'où l'emploi simultané de *exaequare* avec des mots tels que *implere* (Varron), *explere* (Columelle, Végèce) ou *complere* (Varron). Le rasement intervient effectivement d'abord pour les pinces, qui sont les premières que le cheval remplace, au cours de la sixième année. Cela permet à Varron d'écrire qu'à sept ans [révolus] « [les dents] sont toutes repoussées et remplies », et à Végèce « qu'elles sont toutes remplies au même niveau ».

La 3^e difficulté concerne *ex eo cavatos habere incipit dentes*. Telle que

19 CORSETTI, 1982, p. 7-23.

20. Il cite encore les crochets dans I, 22, 11 (*dentibus caninis*) et dans II, 33, 1 (*collumolares*).

21. Varron, II, 7, 2-3 : *Equus triginta mensibus primum dentes medios dicitur amittere, duo superiores, totidem inferiores. Incipientes quartum agere annum itidem eiciunt, et totidem eiciunt proximos eorum quos amiserunt, et incipiunt nasci quos vocant columellares. Quinto anno incipiente item eodem modo amittere binos ; cum cavos habeat tum nascentes, eis sexto anno impleri ; septimo omnes habere solet renatos et completos* (GUIRAUD, 1985). J'ai préféré la leçon *eis sexto anno impleri* qu'on trouve dans les manuscrits plutôt que la correction que l'éditeur Keil a fait considérer comme légitime (*ei sexto anno impleri*), mais qui est en fait impossible à traduire en respectant la construction latine.

cette proposition est placée, elle paraît perturber le calendrier suivi par la dentition du cheval en signalant que ses dents sont creuses au moment où elles cessent de l'être. La solution vient encore de Varron, dont le texte est plus explicite que ceux de Végèce et de ses sources : « Au début de la cinquième année, il perd encore habituellement de la même façon une paire de dents ; alors que les dents à leur repousse sont creuses, il les remplit habituellement au cours de la 6^e année ; la 7^e année il a habituellement toutes les dents repoussées et remplies ». Effectivement à 6 ans, les pinces sont rasées et les mitoyennes le sont à moitié²², de sorte que, à 7 ans [révolus], on peut considérer que toutes les dents sont « aplanies et remplies ». C'est pourquoi Varron prend bien soin de préciser, au bon moment de son discours, que, lorsqu'elles repoussent (*renascentes*), les dents sont creuses. Chez Végèce, la même précision (*et ex eo cavatos habere incipit dentes*), figurant seulement à la fin du discours sur la dentition, y prend l'allure d'un rappel, comme si elle avait été oubliée : puisque, « à 7 ans, toutes les dents sont remplies au

même niveau », il est temps alors d'expliquer pourquoi il y avait lieu de les remplir : « et cela vient de ce que le cheval a d'abord des dents qui sont creuses ».

La solution de ces trois difficultés prouve que Végèce n'utilise pas ses sources telles quelles, mais qu'il les corrige lorsqu'il en est besoin, remplissant ainsi le but qu'il s'était fixé dans le prologue du livre I, d'amender la littérature vétérinaire de son époque.

J'espère avoir convaincu, à partir de ces quatre exemples, et surtout du dernier, que l'établissement d'un texte en vue de sa traduction est un travail qui nécessite d'avoir recours à diverses spécialités ; l'historien est censé être familier de plusieurs d'entre elles : la paléographie, la philologie, l'archéologie, etc. ; mais il arrive aussi que les spécialités à convoquer lui soient moins familières, et c'est pourquoi un tel travail doit souvent être mené en équipe ; cela est vrai, certes, pour l'édition d'un texte littéraire, mais ce l'est encore plus pour un texte scientifique ou technique où le recours aux connaissances de l'homme de l'art est indispensable.

22 Voir GARSULT, p. 17 et 18.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ADAMS (J.N.), *Pelagonius and Latin veterinary terminology in the Roman Empire*, Leiden-New York-Köln, 1995.

CAM (M.-Th.), POULLE-DRIEUX (Y.), « De l'objet au texte : l'hipposandale cloutée (à propos d'un mot corrompu de la *Mulomedicina* de Végèce) », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 165, 2007.

CAM (M.-Th.), « Contribution au lexique anatomique du cheval », à paraître dans *Revue de philologie*.

CAM (M.-Th.), « Proposition de lecture d'un « locus desperatus » chez Végèce, *mulom.* 1, 12, 1, dans le traitement de la

morve sous-cutanée équine », dans *Latomus*, t. 67, 2008, p.737-755.

CORSETTI (P.-P.), « Columelle et les dents du cheval », dans *Médecins et médecine dans l'Antiquité*, Saint-Etienne, 1982 (Mémoires III), p. 7-23.

GARSULT (A. de) -, *Le nouveau parfait maréchal*, 3^e éd., Paris, 1755.

GUIRAUD (Ch.), (éd.) Varron, *Economie rurale*, t. II, livre II, Paris, CUF, 1985.

LOMMATZSCH (E.), (éd.) P. Vegetii Renati *Digestorum artis mulomedicinae libri*, Leipzig, 1903 (Bibliotheca Teubneriana).

ÖNNERFORS (A.), "Zu Person und Werk des Publius Flavius Vegetius Renatus" dans *Vetenskapssocieteten I Lund Arsbok*, 1991, p.142-173.

ORTOLEVA (V.), *La tradizione manoscritta della « Mulomedicina » di Publio Vegezio Renato*, Acireale, 1996.

PEUCH (F.), **TOUSSAINT (H.)**, *Précis de chirurgie vétérinaire*, 2 vol., Paris, 1876-1877.

PLOTON-NICOLLET (F.), compte rendu de REEVE (2004), dans *Revue des études latines*, t. 84, 2006, p. 327-328.

REEVE (M.D.), (éd.) Végèce, *Epitoma rei militaris*, Oxford, 2004 (Oxford classical texts).

ROBLES GOMEZ (J.-M.), *Vegecio. Medecina veterinaria*, Madrid, 1999.

VIRÉ (G.), « La langue de la *Mulomedicina* de Végèce : tradition et innovation », dans M.-Th. CAM, (dir.) *La médecine vétérinaire antique : sources écrites, archéologiques, iconographiques*, Rennes, 2007 (Actes du colloque international de Brest, 9-11 septembre 2004).

WALKER (R.E.), *Ars veterinaria : l'art vétérinaire de l'Antiquité à la fin du XIX^e siècle, essai historique*, Levallois-Perret, 1972.